

Quels sont les DESC accessibles aux DES de Médecine Générale ?

Document Isnar-IMG Mercredi, 26 Août 2009

Selon le décret du 22 septembre 2004, les DESC de type 1 suivants (sauf Gériatrie) sont explicitement ouverts aux Internes de Médecine Générale :

- Allergologie et Immunologie clinique
- Andrologie
- Hémobiologie et transfusion
- Médecine Légale et expertises médicales
- Médecine du Sport
- Médecine d'urgence
- Médecine Vasculaire
- Nutrition
- Pathologie infectieuse et tropicale
- Pharmacologie clinique
- Gériatrie (DESC de type II)

Les DESC suivants peuvent théoriquement être ouverts aux internes de Médecine Générale :

- Dermatopathologie
- Foetopathologie

Tous ces DESC ne sont toujours ouverts qu'avec l'accord du coordonnateur du DESC ; les Internes de Médecine Générale seront donc parfois autorisés à s'inscrire, mais pas toujours en fonction de la région et du DESC. D'une Région à l'autre, certains DESC seront plus accessibles que d'autres, en fonction des coordonnateurs, et des capacités de site de stage, et du bon vouloir de la DRASS et des DMG.

L'ISNAR-IMG tente cependant d'élargir le panel de DESC proposés aux internes de Médecine Générale, en demandant l'ouverture des 4 DESC suivants :

- Addictologie
- Cancérologie
- Médecine de la Reproduction
- Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Et en demandant une transformation en type 1 du DESC de Gériatrie (actuellement en type 2, entraînant la perte de la qualification de Généraliste, pour devenir exclusivement Gériatre), ou bien la création des deux types de DESC.